ASSOCIATION CINÉMAS ET CULTURES D'AFRIQUE

La **21ème édition** du **festival Cinémas d'Afrique** se déroulera
du 18 au 23 mai 2027
au **Grand Théâtre** et aux **Cinémas Les 400 coups** à **Angers**.

Cet événement est organisé par l'association Cinémas et Cultures d'Afrique (association loi 1901) depuis 1987. L'année 2027 marquera les 40 ans de l'association et la 21ème édition du festival.
Le festival "Cinémas d'Afrique" est un rendez-vous, en France, pour découvrir les films du continent africain récemment produits. Il propose une sélection d'une vingtaine de films récents et un programme réservé au jeune public.
C'est également un lieu de rencontre entre professionnels du cinéma et le public, ainsi qu'un espace de discussions autour de la profession (réalisation, production et distribution).

La sélection des films

Le festival présente une sélection de films réalisés exclusivement par des cinéastes de tout le continent africain. En effet l'association souhaite faire découvrir l'Afrique et ses cultures à travers le regard des Africains eux-mêmes.

La sélection s'effectue à partir des films produits ces deux-trois dernières années (**2024 à 2027**). **La date limite de réception des copies de visionnement est fixée au 31 décembre 2026**. La sélection se termine après le FESPACO 2027.

Il n'y a pas de thème précis. La sélection cherche à montrer la diversité à travers des films de fiction, animation, documentaire, sur support numérique (uniquement), long ou court métrage. **Les réalisations non-francophones devront être sous-titrées en français**. Une location de film (somme forfaitaire pour 2 ou 3 projections) est attribuée à l'ayant droit.

La liste des films sélectionnés sera disponible sur https://cinemasdafrique.asso.fr/ à compter de la fin mars 2027. Les ayants droit des films sélectionnés seront informés par email.

Les films retenus dans la sélection officielle seront projetés deux fois pendant la 21eme édition du festival, une troisième fois pour ceux qui seront primés.

Le festival décerne **2 prix** :

1) **Prix du public** (jury composé des spectateurs détenteurs du passeport) :
- Section Court-métrage (jusqu'à 60 minutes)
- Section Long-métrage (à partir de 60,01 minutes)

49, rue Saint Nicolas – 49100 Angers – France
Tél : 33(0)2 41 20 08 22
accueil@cinemasdafrique.asso.fr / www.cinemasdafrique.asso.fr

2) **Prix jury jeunes** :
- Section Court-métrage (jusqu'à 60 minutes)
- Section Long-métrage (à partir de 60,01 minutes).

Les invités du festival

Pour chaque film sélectionné, le réalisateur est invité. Il s'agit de favoriser les discussions et l'échange autour des films présentés, de susciter la rencontre entre public et cinéastes, pour une approche concrète du contenu des films.

Le festival invite et prend en charge le transport et le séjour du réalisateur de chaque film en compétition sur les dates de présence au festival.

Les documents à fournir pour l'inscription :

- La fiche d'inscription complétée (avec une photo et le synopsis du film ainsi qu'une photo et les éléments biographiques du réalisateur)
- Une copie DVD (sous-titrée français) ou un lien de visionnage avec sous-titres français.

Si le film a été envoyé sur DVD, ce support sera :

- soit gardé par Cinémas et Cultures d'Afrique et intégré à la vidéothèque de consultation de l'association, à l'usage de ses membres et des professionnels de la diffusion pendant le festival. Dans ce cas, Cinémas et Cultures d'Afrique s'engage à ne pas diffuser le film auprès d'un public ou d'une tierce structure sans l'accord de l'ayant droit.

- soit retourné, sur demande de l'ayant droit, après le festival.

Les documents sont à renvoyer avant le 31 décembre 2026 à l'adresse en bas de page.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.